

Journée de la concurrence à l'OCDE

ORDRE DU JOUR

27 février 2019

Paris - France

Journée de la concurrence à l'OCDE

27 février 2019

Centre de conférences de l'OCDE, Paris

 Salle CC1

PROJET D'ORDRE DU JOUR

09:30-10:00	Session d'ouverture
Allocution d'ouverture	António Gomes , Directeur adjoint <i>par intérim</i> , Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE
Remarques spéciales	Présentation du livre " <i>Frédéric Jenny Liber Amicorum - Standing Up for Convergence and Relevance in Antitrust</i> " (Concurrences) Frédéric Jenny , Président, Comité de la concurrence de l'OCDE
10:00-11:15	Premier panel : Restrictions verticales dans le commerce électronique
	<i>Les restrictions verticales en ligne ont récemment représenté une part importante de l'application des règles antitrust sur les marchés du commerce électronique. Bien qu'elles soient souvent considérées comme améliorant le bien-être, elles peuvent, dans certaines circonstances, entraîner un verrouillage du marché, une coordination accrue et une concurrence intramarque limitée. Cette session se concentrera sur trois catégories particulièrement communes de restrictions verticales sur les marchés du commerce électronique : les modèles de distribution sélective, les clauses de la nation la plus favorisée et la fixation des prix.</i>
Modérateur	Pedro Gonzaga , Expert de la concurrence, OCDE
Intervenants	Pinar Akman , Professeur de droit de la concurrence et, Directeur du Centre de droit et des pratiques des affaires, Université de Leeds Paolo Buccirossi , Directeur et Fondateur, LEAR Birgit Krueger , Chef de la division des politiques générales, Bundeskartellamt
11.15 – 11.45	<i>Pause-café</i>
11.45 – 13.00	Deuxième panel: La concurrence hors-prix dans les marchés numériques
	<i>L'innovation, la variété et la qualité sont des dimensions importantes de la concurrence dans de nombreux marchés, surtout lorsqu'il s'agit de produits numériques. Une analyse adéquate de ces dimensions autres que le prix peut comporter plusieurs défis, y compris la prise en compte des effets dynamiques incertains et la nécessité de s'appuyer sur des preuves qualitatives. Cette session explorera les stratégies permettant de déterminer quand les effets hors-prix sont importants sur les marchés et de surmonter les défis dans leur analyse.</i>
Modérateur	James Mancini , Expert de la concurrence, OCDE
Intervenants	Giulio Federico , Chef de l'unité d'analyses empiriques, Bureau de l'économiste en chef, Direction générale de la concurrence, Commission européenne Jorge Padilla , Directeur général principal, Chef de Compass Lexecon Europe Daniel L. Rubinfeld , Professeur de droit à l'Université de New York, Professeur de droit et Professeur émérite d'économie, U.C Berkeley

13.00 – 15.00	Pause déjeuner
15.00 – 16.15	Troisième panel : Les prix excessifs dans les marchés pharmaceutiques
	<i>Cette session portera sur un certain nombre d'affaires de prix excessifs intentées par les autorités de la concurrence concernant des produits pharmaceutiques et ce, malgré l'existence d'arguments solides en faveur de la non-intervention directe contre les prix excessifs, en particulier dans un secteur aussi fortement réglementé que celui des médicaments. Ces affaires soulèvent donc des questions quant à la meilleure façon de réagir aux prix élevés dans ce secteur, à la façon et au moment d'intenter de telles poursuites et à la question de savoir s'il existe des solutions alternatives aux poursuites pour prix excessifs pour faire face aux prix élevés des médicaments.</i>
Modérateur	Pedro Caro de Sousa , Expert de la concurrence, OCDE
Intervenants	John Davies , Vice-président senior, Compass Lexecon Philip Marsden , Professeur invité, Département d'études juridiques européennes, Collège de l'Europe Valérie Paris , Analyste principale des politiques de santé, OCDE Andrea Pezzoli , Directeur général de la concurrence, Autorità garante della concorrenza e del mercato
16.15 – 16.45	Pause-café
16.45 – 18.00	Quatrième panel : La réalisation anticipée des opérations de concentration et les échanges d'informations précédant la conclusion de l'opération
	<i>Les opérations de concentrations dans le contrôle des fusions et les limites des échanges d'informations autorisés avant la clôture des transactions ont récemment fait l'objet d'une grande attention. Cette session examinera si des mesures récentes d'application de la loi exigent des changements dans la façon dont les entreprises, leurs conseillers juridiques et les autorités de la concurrence abordent le sujet.</i>
Modérateur	Sabine Zigelski , Expert principal de la concurrence, OCDE
Intervenants	Patricia A. Brink , Directeur des affaires civiles, Département de la Justice des États-Unis Pierre Honoré , Associé, Bredin Pratt Jan Lohrberg , Avocat principal en droit de la concurrence, Deutsche Telekom
18.00 – 18.15	Remarques de clôture
	Antonio Capobianco , Chef de la division de la concurrence <i>par intérim</i> , OCDE
18.30 – 20.30	Cocktail offert par la société PaRR, salle G. Marshall, Château de la Muette, OCDE

www.oecd.org/daf/competition

